

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE DE SOISSONS

LA GRANDE CAMPAGNE DE RECONSTRUCTION RURALE MONASTIQUE, EN SOISSONNAIS, AU XIV^e SIÈCLE

On rencontre encore dans un certain nombre de fermes du Soissonnais, des granges anciennes monumentales et des vestiges de remparts étonnantes. La surprise qu'ils produisaient était telle, qu'on croyait que ces granges avaient été des chapelles, que ces granges et remparts ne pouvaient être que l'œuvre des « Moines rouges » ou Templiers, et, bien à tort, les populations plaçaient ceux-ci à la Perrière — Confrécourt — Forest — Toutvent — Favières — L'Epine, etc... Aucune trace de fortification en réalité ne se rencontre dans les lieux qui ont appartenu aux ordres religieux militaires; pas davantage et pas de grandes granges non plus, dans les fermes de seigneuries laïques. Ces curiosités ne résident que dans les domaines d'abbayes, ceux qui se localisent à l'écart et généralement en crête des plateaux.

Granges et remparts, lorsqu'ils se rencontrent dans le même domaine, sont de structure architecturale identique; les auteurs n'ont jusqu'ici guère varié en les datant du XIII^e siècle, l'examen archéologique m'a conduit à les rajeunir, et mon interprétation doit se corroborer grâce à des textes. Des textes qui concernent nos abbayes, et qui ont été exhumés récemment des archives vaticanes par Monsieur Pierre GASNAULT. Ainsi donc, la grande campagne de reconstruction rurale monastique n'a dû pouvoir commencer qu'après 1370.

Nous allons tout d'abord rappeler en gros, les événements qui provoquèrent cette reconstruction :

Au XIII^e et au début du XIV^e siècle, le Soissonnais, région agricole, se trouvait, semble-t-il, dans un état d'aisance relative. Ses fermes, qu'il serait plus exact de nommer « granges » ou « censes », pouvaient être des bâties déjà anciennes, peut-être contemporaines des églises paroissiales

qui, presque toutes, étaient romanes, l'épanouissement du XIII^e siècle ayant eu peu à ajouter dans la campagne soissoise.

Cet état de prospérité vint à être compromis vers 1340, date des convoitises du roi d'Angleterre sur le royaume de France.

Les débuts de la guerre furent malheureux, ce devint pis après la bataille de Poitiers (1356). Le roi Jean prisonnier, le gouvernement parisien se trouve agité par un mouvement révolutionnaire. Edouard III et son allié le conspirateur roi de Navarre Charles-le-Mauvais, ont beau jeu pour opérer leurs battues ; leurs troupes se comportent comme des bandes de brigands, elles terrorisent la campagne, la rançonnent, et la dévastent sans vergogne.

L'état lamentable est à son paroxysme en 1358, et, c'est cette même année que les paysans lassés de tant d'épreuves, s'en prendront aux nobles, qui n'avaient pas su les protéger. — C'est la Jacquerie.

En 1358, la campagne soissoise se trouva menacée de tous côtés par des garnisons qui s'étaient établies dans des châteaux et fortins :

A l'Est, ceux qu'on appelle Navarrais, sont à Vailly et Pontarcy. Des Anglais sont à Courlandon, Saponay ; ils sont aussi au Sud, à Oulchy, Troissy, Nogent-l'Artaud, La Ferté-sous-Jouarre, Oissery.

A l'Ouest, d'autres Anglais tenaient la vallée d'Oise et le gros de l'armée occupait Mauconseil, près de Noyon.

A ce moment, le Dauphin-régent obligeait l'Abbaye de Saint-Médard, d'entretenir et de solder des hommes d'armes tant à l'abbaye, qu'à son château de Vic-sur-Aisne. Tous les manoirs étaient garnis de soldats, les partis étaient affrontés, chacun d'eux se conduisait en vandale, et s'entretenait à l'aide de razzias.

Les Anglais abandonnèrent Mauconseil, et la plupart de leurs repaires soissois, en 1359. Pour Saponay, Troissy, Nogent-l'Artaud, on sait que leur retraite avait été achetée. En 1361, ils étaient encore à Oulchy, tandis qu'on quêtait les deniers pour leur expulsion.

Le traité de Brétigny venait de mettre fin à cette première période d'hostilités, et il semble prouvé qu'à ce moment, en 1360, l'état de ruine de la région était général et tragique. C'est ce que va montrer le document relatif aux domaines de l'Abbaye de Saint-Médard.

L'argent, nerf de la guerre, était, dès le XIV^e siècle, ce

qu'il est resté depuis. Aux calamités des populations s'ajoutaient des impôts exceptionnels ; le clergé et ses bénéficiaires, eux aussi, furent souvent mis à contribution. Quand ces derniers en vinrent à friser la gêne, ils rédigèrent des suppliques pour obtenir des exonérations ; ce sont deux d'entre elles que M. Gasnault a retrouvées à Rome et a publiées dans la Revue Mabillon. Elles font, en outre, mention de deux autres, qui émanaient des Abbayes Notre-Dame et de Saint-Jean-des-Vignes, ces deux autres suppliques n'ont pas été retrouvées.

La réclamation des Bénédictins de Saint-Crépin-le-Grand, était accompagnée du bilan de leur abbaye. Les ruines étaient signalées, mais non pas évaluées. Il y était chiffré le chétif revenu de chacune des censes, en regard du revenu qu'elles produisaient avant 1358 et 1359.

La supplique de Saint-Médard de 1366, par contre, apporte toutes les précisions qui sont précieuses à cette étude,

Ces autres Bénédictins dataient le début de leurs malheurs de 1358. Leur revenu était tombé à néant ou presque. Ils avaient acquitté leurs taxes pour la rançon du roi Jean, pour le rachat des forteresses occupées par l'Anglais, pour les impositions du Saint Siège, et du « Trentième », et voici que Charles V levait d'autres subsistances pour expulser les grandes compagnies.

Pour faire face à ces charges, les religieux avaient dû vendre une partie du trésor de l'Abbaye. Ils avaient contracté des dettes, engagé même une partie de leurs revenus.

Ils estimaient qu'il leur faudrait 20.000 frs d'or pour remettre en état leurs immeubles, incendiés, et, enfin, chiffreraient la perte qu'ils éprouvaient de la non-valeur actuelle de leurs fermes.

La garnison de Vailly avait rasé La Perrière, Crouy, et Chivres. Les garnisons de Saponay, Troissy, Nogent et Oissey avaient totalement pillé les lieux suivants, qui maintenant étaient déserts : Favières, La Siège, Rugny, Ciry, Soucy et Marisy qui, lui, avait été incendié.

La garnison de Mauconseil avait été davantage dévastatrice. Tous les lieux qui suivent étaient inhabitables, complètement rasés, et totalement inutiles à l'Abbaye : Toutvent, Moufflaye, Confrécourt, Forest, Rethondes, et la Croix Saint-Ouen et Bétancourt, ces deux derniers ayant été incendiés.

Le texte qui vient d'être résumé, a signalé des censes complètement détruites, et que nous allons retrouver tout

à l'heure munies de remparts importants, et dominées par des granges somptueuses. Remparts et granges portent les caractéristiques du XIV^e siècle. Il se déduit qu'ils n'ont pu être érigés que postérieurement au document de 1366.

L'œuvre de reconstruction fut une entreprise d'envergure, sa réalisation ne dut être possible qu'à la faveur d'un retour au calme, et d'un redressement financier.

LA FERME DE COMMUNAUTE

Monsieur Brunet, dans sa « Structure agraire des plateaux entre la Seine et l'Oise », constatait la remarquable et presque exceptionnelle prépondérance agraire des établissements religieux pour le Soissonnais et le Valois septentrional. C'est qu'ici les abbayes anciennes (Saint-Médard, Saint-Crépin-le-Grand, Notre-Dame) avaient été les héritières des villas-domaines mérovingiennes et carolingiennes, qui elles-mêmes, semble-t-il, avaient succédé à la grande exploitation gallo-romaine.

Légataires des princes chevelus, les ordres religieux en ces temps anciens, étaient seuls capables de faire valoir des grandes surfaces. Ils étaient laborieux et organisateurs, disposaient de moyens, avaient vocation de continuité, ils n'aliénaient jamais.

Leurs censes sont plantées au bord de leur plateau de labour. Elles dominent la vallée où elles ont leurs pâtures. Près de la cense est un point d'eau, et toujours la carrière. En crête du plateau Soissonnais, il suffit de piocher pour extraire le calcaire de bonne qualité qui a joué un grand rôle dans l'histoire de l'architecture locale.

C'est ce matériau, bon marché et à pied d'œuvre, qui sera mis à contribution pour les édifications qui nous intéressent.

LA FORTIFICATION DES ABBAYES :

Jusque le milieu du XIV^e siècle, il semble que les abbayes n'étaient fermées que de murs, et non pas de fortifications proprement dites. Ce sont les temps d'effroi qui viennent d'être rappelés, qui firent murrailler Saint-Jean-des-Vignes, Saint-Crépin-le-Grand, Essômes en 1358, Notre-Dame en 1364. Coincy, lui-même, n'obtint son autorisation de le faire qu'en 1402.

Le cas de Saint-Médard est différent. Cette abbaye se trouvait auparavant officiellement fortifiée. On connaît un

état de marché de 1211, par lequel un entrepreneur s'engageait à des restaurations et à une augmentation de quatre tourelles. Cette fortification s'explique par une déclaration de 1181, par laquelle Philippe-Auguste indique que le « Château de Saint-Médard » est une propriété du roi, la désignation de château sera encore employée au XIV^e siècle.

Le plan très précis du XVI^e siècle, conservé aux Archives Nationales, permet la reconstitution intégrale de cette enceinte régulière, qui était flanquée de 15 tours espacées de 45 en 45 mètres. C'était un ensemble du XIII^e siècle évidemment. Rien ne l'apparente aux ouvrages défensifs ruraux qui vont suivre, et que les plans anciens ou des vestiges vont nous permettre d'étudier.

LES FORTIFICATIONS RURALES :

L'état de ce que le XIV^e siècle a bâti, de remparts et de granges est impossible à dresser. La cause, est que le sujet n'a pas été étudié à temps, et que la première guerre mondiale a renversé tout ce qui existait dans le vaste espace situé entre la vallée d'Aisne et celle de l'Ailette.

Il ne semble pas que toutes les grandes fermes monastiques étaient dotées d'ouvrages fortifiés. Ce qui se constate c'est que presque toutes celles de Saint-Médard l'étaient ; et, plus rarement, les censes des autres abbayes, celles de l'Evêché et du Chapitre Cathédral.

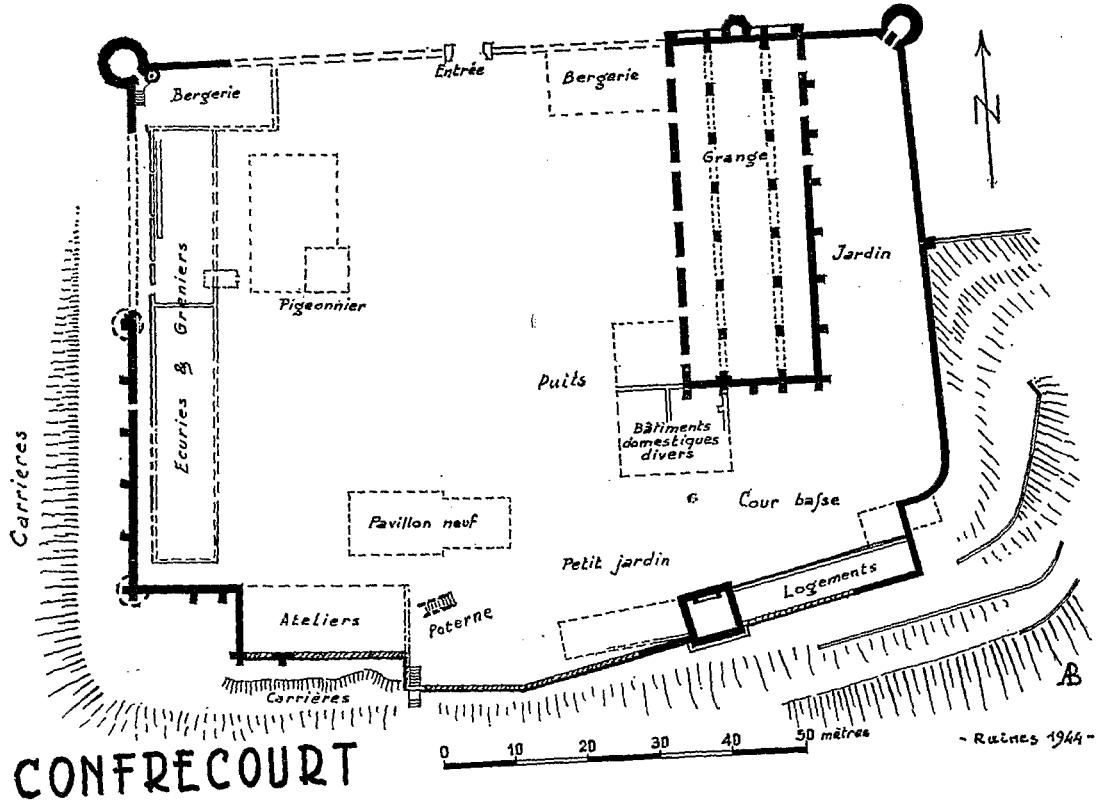
— Douze spécimens sont localisés pour Saint-Médard : La Perrière, Cuisy-en-Almont, Chivres, La Siège, Forest, Confrécourt, Moufflaye, Toutvent, Soucy, Rugny, Marizy-Saint-Mard et Vez-Saint-Mard.

— Deux pour l'Abbaye Notre-Dame : Le Mont de Courmelles et la Montagne à Ressons.

— Un pour Longpont : Vaubéron.

Il est curieux que ces corsets de pierre contemporains, ne renferment pas de plans-types de distribution de bâtiments. On en déduit, que les ordonnateurs de ces grands travaux ont dû laisser à chaque cense, sa particularité, par nécessité d'économie et de temps, conservant et réparant ce qui était, s'attachant surtout à ériger l'essentiel du moment.

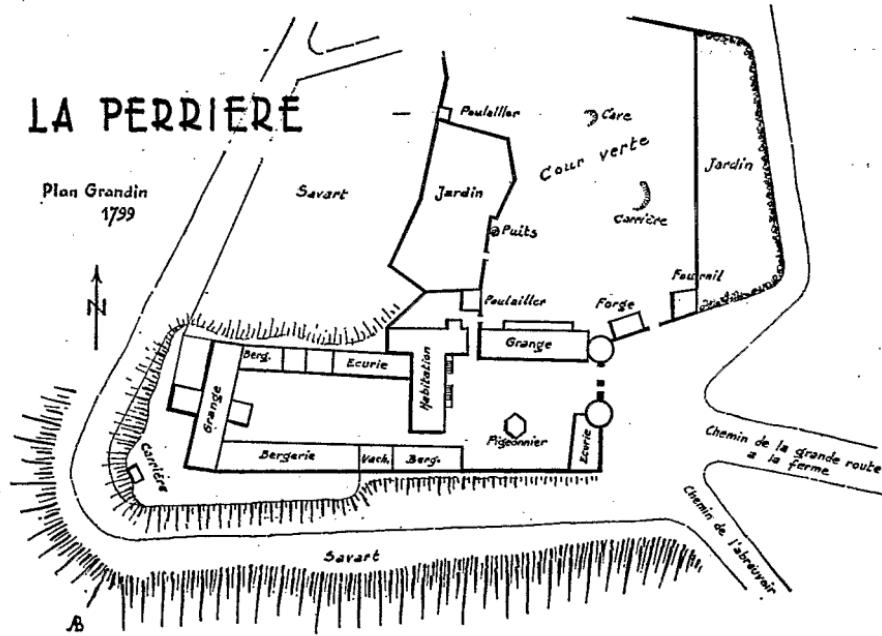
Le périmètre des clôtures est très régulier, quand il se peut. Celui des hauteurs alignait sa grande longueur dans le sens de la crête (La Montagne, La Siège, Saint-Mard) ; lorsqu'un promontoire ou éperon était offert, l'enceinte épousait son contour (La Perrière, Mont de Courmelles, Confrécourt, Forest). L'accès était toujours tourné du côté du

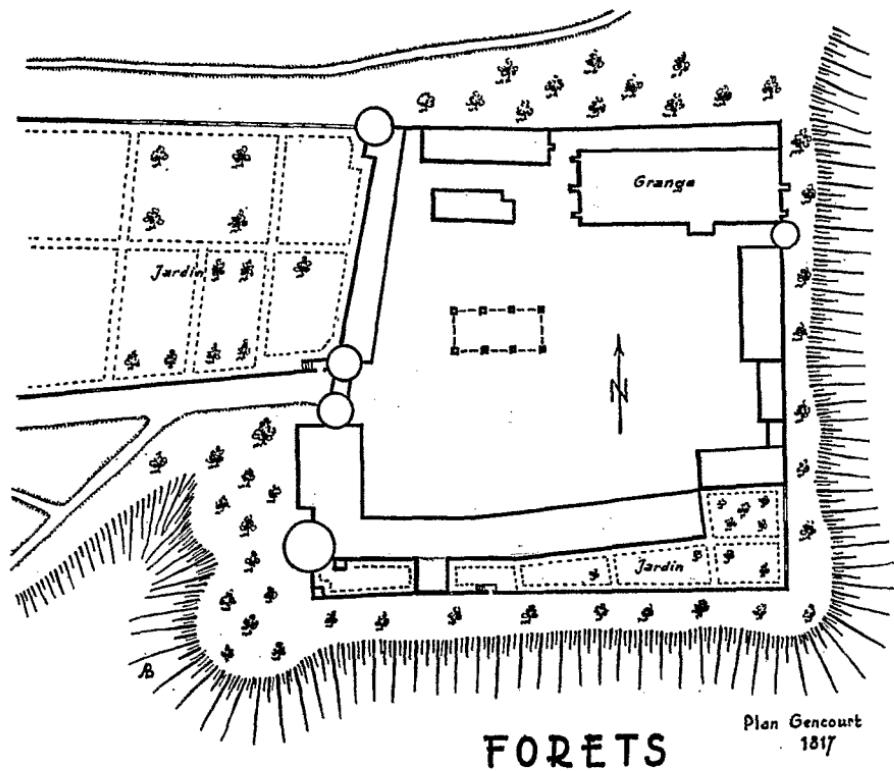


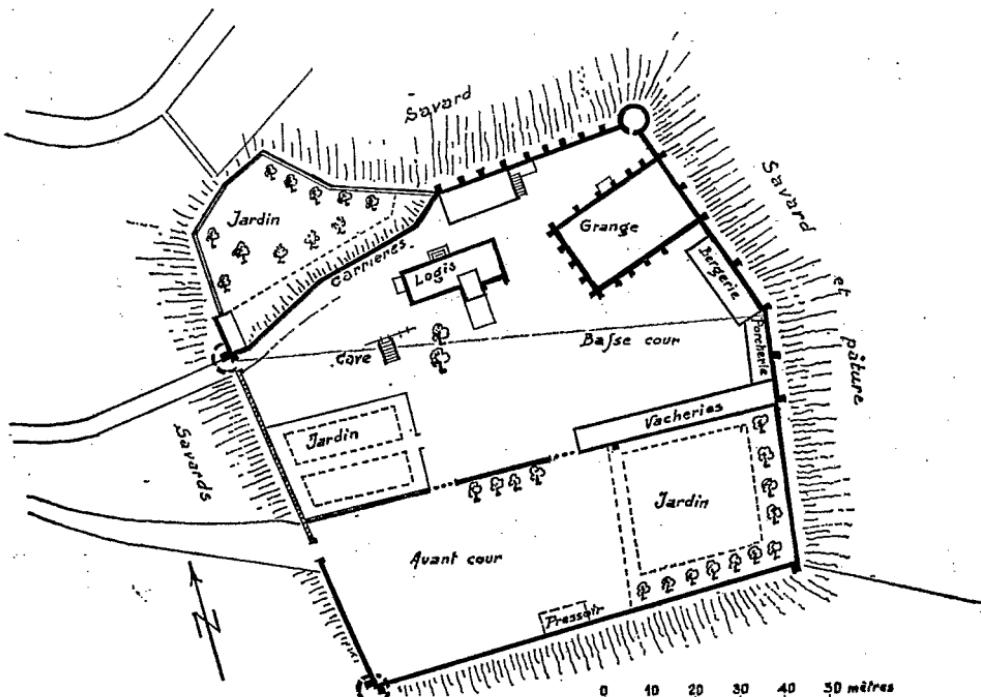
CONFRECOURT

LA PERRIERE

Plan Grandin
1799







LE MONT DE COURMELLES

Plan Charier, 1749

$$\begin{aligned}
 108 \times 67 &= 7236 \\
 123 \times \frac{47}{2} &= 5721
 \end{aligned}$$

13 ha

plateau. Les éléments défensifs sont ceux de l'architecture militaire du XIV^e siècle. Ils consistent en rares tourelles et nombreuses échauguettes.

Cinq ensembles étaient presque complets en 1914 : La Perrière, Chivres, Confrécourt, Forest, et le Mont-de-Courmelles. Les tours circulaires étaient du côté le plus vulnérable ; deux seulement aux angles côté du plateau. Rares étaient les cas où on en ajoutait deux aux portes (La Perrière, Forest, et il le semble à Confrécourt). Sur les autres côtés, la muraille de hauteur variable, était épaulée par des robustes contreforts à retraires, ceux des angles ou des décrochements étaient surmontés d'échauguettes ; celles-ci juchées sur des encorbellements variés, de corbeaux ou consoles ou de trompes. (Exemples les plus complets à l'heure actuelle : Confrécourt et Soucy). Le souci de flanquement des courtines rectilignes des côtés de ravins, a parfois fait dresser des tours carrées. On en trouve à La Perrière, La Siège, La Montagne, Confrécourt, et Forest.

L'enceinte de Chivres, prévôté dans une agglomération, était très régulière, avec sa tour d'angle et ses nombreuses échauguettes, régulièrement espacées sur leurs contreforts. Les caractéristiques de ces clôtures fortes, se retrouvent toutes dans une enseinte remarquable plus importante, qui est celle de Saint-Jean-des-Vignes, dont il reste de notables vestiges, qu'il est aisé de compléter grâce à l'image du moine graveur BARBARAN. Ce qu'il est étonnant de constater, c'est que cette abbaye, si vigilante, riche d'innombrables censes, ne paraît pas s'être souciée de leur sécurité.

LES PORTES :

Il est une particularité qui les différencient de celles des manoirs. Elles n'étaient jamais précédées de fossés, ni munies de pont-levis. Pour le reste, d'aucunes avaient un aspect très guerrier, avec leurs deux tours.

A Forest, en 1914, elles étaient encore en place, là un arc en tiers-point les reliait, pour confectionner un assommoir (c'est le genre de celui qui existe au Prieuré de Saint-Leu d'Esserent).

Soucy, jusqu'au siècle dernier, était défendu par un châtelet à deux échauguettes. La ferme de Rugny, plus favorisée, a conservé son porche, mais son appareil défensif est plus précaire. Il consiste en deux échauguettes, qui gardent leurs tourelles intactes, leurs modillons et trompes semblent être le travail du maçon qui a œuvré à Chivres.

L'entrée de La Perrière, est la plus connue. Elle étonne le non averti par son luxe exceptionnel. Elle n'est plus complète, il lui manque une tour ; l'autre figure sur un bon plan et un texte de 1790. Les deux porches (analogues à ceux des accès disparus, des abbayes de Notre-Dame de Soissons, et de Saint-Jean de Laon), leurs faisceaux de colonnettes et leurs arcatures sont du XIII^e siècle. Il est aisément de constater que tout ce qui les encadre, est du siècle suivant. L'exemple de La Perrière, vient ainsi corroborer ma thèse sur la vraie date de la fortification des fermes. Ici, on a, au XIV^e siècle, conservé l'entrée décorée des années de paix, mais on a aveuglé ses claires-voies, trop vastes. On a créé un chemin de ronde au revers, ajouré de meurtrières et greffé de part et d'autre deux fortes tours. A noter qu'une distance inusitée séparait ces tours, la largeur des arcades qu'on conservait, en était la cause. Cet exemple de fusion de témoins d'âge différent, ne se rencontre qu'ici et à Favières.

DE DONJON :

Il n'en est qu'un, celui de Marizy-Saint-Mard, qui, dans cette prévôté importante de l'Abbaye, est le seul ouvrage du XIV^e siècle, qui a été conservé lors de la transformation somptuaire du XVI^e siècle.

C'est une tour carrée cantonnée de quatre tourelles, trois sont posées sur encorbellements et piliers, l'autre, qui est octogonale et qui part du pied, contient la vis d'escalier.

La tour a un rez-de-chaussée, deux étages, et des combles, ceinturés de mâchicoulis sur corbeaux. Chacun des étages possède une cheminée, le premier étage se trouvait de part et d'autre en communications avec les courtines. L'architecture de cette tour est très soignée, certaines de ses baies sont à archivoltes décorées. Elle n'en est pas moins un ouvrage militaire dans une propriété ecclésiastique.

L'absence de donjon dans les fermes, pouvait être rachetée par un réduit où les défenses pouvaient être concentrées. C'est ce qu'on voit à Vez-Saint-Mard, et à la Montagne de Ressons, où le pignon de logis qu'on a dressé contre le rempart, est encadré de deux hautes tourelles, toujours posées sur encorbellements et sur contreforts. Ces tourelles sont coiffées de poivrières de pierre, celles de Saint-Mard bien dégagées, montrent le crénelage au niveau du chemin de ronde et des baies étroites aux étages supérieurs.

LOGEMENTS RESIDENTIELS :

Il n'en reste que de très rares vestiges, ce qui ne laisse pas que d'étonner, et de porter à croire que les grands travaux s'en sont désintéressés, et n'ont porté leur effort que sur deux éléments essentiels : la grange réceptacle des récoltes et la muraille de sécurité.

A Confrécourt, le bas de la tour carrée, en berceau plein cintre, muni d'une très vaste cheminée, servait d'habitation. On l'appelait, en 1914 encore, « le logis du prieur ».

A Rugny, le logement XIV^e siècle n'a pas démerité ; son entretien et ses transformations lui ont conservé sa destination. Son étage était éclairé par des baies géminées, étroites, ouvertes sous tympans trilobés.

Favières et la Montagne conservent des bâtiments plus importants et assez somptueux. A Favières, écart non fortifié, s'adosse contre les deux travées d'une haute chapelle du XIII^e siècle, un logis à caractère. Une galerie, genre cloître s'insère dans le rez-de-chaussée, et l'étage est ouvert par des lancettes logées dans un encadrement à tiers-point.

Très coquet est le logis de « La Montagne » de Ressons, qui se fonde sur la crête. Il est long de 35 mètres, est épaulé par 11 contreforts décoratifs ; deux d'entre eux ferment le contre-cœur d'une large cheminée, et 8 belles fenêtres donnaient le jour à l'étage ; elles sont à croisées de pierre, surmontées d'un tympan ogival aveugle. Le pignon Est dispose des deux échauguettes vues à Saint-Mard (les mêmes qu'à Saint-Nicolas-aux-Bois, et au Tortoir, en Laonnois), et le pignon Ouest s'adosse à une tour carrée.

Ces deux bâtiments de Favières et de Ressons-le-Long, nous semblent trop luxueux pour l'hébergement d'une main-d'œuvre agricole. En ce qui concerne Favière, il y a lieu de croire, qu'à la fin du XIV^e siècle, Saint-Médard entretenait encore une communauté dans cette prévôté. Le cas devait être différent à Ressons-le-Long, propriété de nonnes ; son beau manoir accolé à la cense devait servir à l'avoué défenseur et régisseur desdites religieuses dames du lieu.

GRANGES :

Le type de la grande grange de la propriété ecclésiastique est connu. Il s'est fixé dès le XIII^e siècle. C'est le plus vaste bâtiment de l'exploitation et c'est le plus soigné. Son intérieur contient presque toujours trois nefs, séparées

par des piliers de pierre ou de simples poteaux de bois, qui soutiennent la charpente. Ces piliers peuvent être reliés par des arcades, dans ce cas, elles donnent à l'intérieur l'aspect d'une église à charpente apparente.

Souvent sur le pignon, près de l'entrée, se trouve une tourelle, qui renferme une vis d'escalier, qui va se terminer à un poste d'observation.

Diverses régions possèdent de bons spécimens de granges du XIII^e ou du XIV^e siècle. Il en est dans le département du Calvados, au Sud de Paris, à Maubuissone et Haute-Bruyère, au Nord de Paris à Vaulerand et à Noues ; en divers endroits du Valois, et du Beauvaisis, et, près de nous, à l'Est, sur les confins du Rémois, se trouvait celle de Voisin.

De celles du Soissonnais, personne n'a parlé ; il semble pourtant qu'aucune région n'en ait autant bâti, ce qu'explique d'ailleurs la vocation locale, la fertilité du sol et l'abondance d'excellent matériau.

La vision de tels greniers d'abondance dans de prosaïques fermes a émerveillé les générations qui suivirent celles de leurs constructeurs. Elles ont brodé et entretenu des légendes dans lesquelles une intervention supra naturelle serait venue en aide aux bâtisseurs.

C'est le diable qui aurait réalisé la grange bénédictine de Warnavillers, près d'Estrées-Saint-Denis ; celle de Voisin, pour les cisterciens d'Igny ; c'est toujours lui, qui, pour les bénédictins de Saint-Médard, aurait élevé en une nuit, avant le réveil du Coq, celle de Confrécourt. Il est plaisant d'ajouter que, dans ces contes, la ruse humaine avait toujours raison des spéculations du Malin. Celui-ci perdait son enjeu satanique à quelques minutes du finissage de son travail. Et, c'est ce qui a fait que le gradin pinacle, manqua toujours au pignon de Confrécourt.

A Vaulerand, où il manquait un carré de toiture, une semblable légende circulait ; l'Abbé Lebœuf, au XVIII^e siècle, crut trouver explication plus rationnelle : c'était, selon lui, une ingénieuse disposition qui permettait l'échappement des vents qui pénétraient au portail. On donnait pareille explication à notre grange de La Neuville-Saint-Jean, à laquelle manquaient deux travées d'un bas-côté.

Les esprits devenus moins crédules n'en n'ont pas moins lancé une fantaisie nouvelle, celle qui prétend que ces bâtiments ont été des chapelles monacales.

Les granges du Soissonnais n'atteignent pas la grâce architecturale de deux cisterciennes qui sont hors série :

MAUBUISSON (Abbaye près de Pontoise), et VAULERAND (près de Louvres qui appartenait à Chaalis), ni même de WARNAVILLERS, aux piliers circulaires. Toutes ici, en Soissons, ne tendent qu'au robuste et au rationnel.

Il serait impossible de dresser une liste des grandes granges qui ont existé. Elles furent toutes couvertes de chaume ; Frontenay et le Mont de Soissons l'étaient encore au siècle dernier, et l'on entreprenait à Confrécourt de remplacer ce chaume en dur quand la mobilisation de 1914 se produisit. Ainsi, s'expliquent les incendies qui, au cours des temps, contribuèrent à amoindrir et à faire disparaître beaucoup de ces curieux édifices.

Voici un état très sommaire dans lequel sont comprises d'importantes granges défuntes, ou dont il ne reste que des vestiges, mais pour lesquelles il existe des plans ou des documents :

POSSESSIONS DE L'ABBAYE SAINT-MEDARD : 8, parmi lesquelles sont disporues celles de La Perrière (Crouy) — Confrécourt (Berny-Rivière) — Forest (Morsain) — Moufflaye (Saint-Christophe à Berry) — Toutvent (Moulins) et Rugny (Arcy-Ste-Restitue).

POSSESSIONS DE L'ABBAYE de SAINT-JEAN-des-VIGNES : 5, dont les disporues : La Glaux (Dommiers) — Maison-Neuve (Chaudun) — Violaine (Louâtre).

ABBAYE NOTRE-DAME : 4, — Ont disparu : Chaudun — Le Mont de Courmelles — et Mercin.

ABBAYE DE LONGPONT : 3. — y compris Vauberon (Mortefontaine) — et Morembeuf (Vierzy).

ANCIENS BIENS DES TEMPLIERS : 3. — Ont disparu : Mont-Hussart (Courcelles) — et l'Arbre-Saint-Martin (Filain).

EVECHE : 1 (Carrière l'Evêque).

CHAPITRE CATHEDRAL : 1 à Chelles, dont il ne subsiste que des restes.

COUVENTS DIVERS : A Maison-Bleue (Cuisy-en-Almont) — Noue (Pisseleux) — et le Charme Prieuré Fontevriste (Grisolles), cette dernière extraordinairement longue.

Soit, au total, 28 granges.

Huit sont encore debout : Soucy — La Siège (Couvrelles) — Frontenay (Saint-Rémy-Blanzy) — Neuville-Saint-Jean (Lauvois) — La Montagne (Ressons-le-Long) — La Grange (Long-

pont) — Là Carrière-l'Evêque (Septmonts) — et le Mont de Soissons (Serches).

Dans la présentation de leurs caractéristiques, j'ajouterais Confrécourt et le Mont-Hussard, pour lesquelles existent les éléments précis.

Des granges détruites, il n'est plus possible de déterminer lesquelles pouvaient appartenir au XIII^e siècle. Dans celles-là se classent les vestiges qu'on voit à Chelles — au Charême — et celle de Frontenay, qui nous est parvenue complète, sans aucune transformation. Elle se dresse sinon en prototype, du moins en doyenne. Il est intéressant de signaler que ses rampants s'ornent déjà de la gradination ascendante, particularité économique et élégante, qu'a donné gratuitement la pierre de taille, et qui, jusqu'à 1850 environ, agrémentera la moindre bicoque soissonnaise.

CARACTERISTIQUES DES GRANGES DU XIV^e SIECLE :

La grange n'obéit pas à des règles d'emplacement ni d'orientation dans la ferme. Il est assez exceptionnel que sa longueur fasse corps avec la muraille de clôture. Cela se trouve à La Perrière, Rugny, Vaubéron et Chelles. Mais, en général, la construction est placée à sa parallèle en retrait. Il se peut qu'un pignon soit fondé sur le rempart, ainsi en était-il au Mont de Courmelles, à Forest et Confrécourt. Dans ce cas, on n'interrompait pas le chemin de ronde défensif. A Confrécourt et à La Siège, on avait dressé un curieux dispositif ; il avait été adossé au pignon un avant-corps de quatre arcades, qui portait le dit chemin de ronde. C'est ce même artifice qui, à la même époque, fut appliqué au clocher de Laversine, et à deux autres de la seigneurie de Saint-Médard : à Crouy et à Fontenoy.

La grange qui est l'élément primordial de l'exploitation, est isolée dans la cour, parce que la charpente et son chaume sont une forêt vulnérable, à la moindre allumette.

Les dix granges que j'ai retenues, ont toutes des dimensions différentes, et notamment les trois de Saint-Médard, qui donnent les trois types généraux :

— La grande : CONFRECOURT, 48 mètres de long pour 798 mètres carrés de surface,

— La moyenne : LA SIEGE : 37 mètres de long, 518 mètres carrés,

— La petite : SOUCY, 26 m, 50 de long, 382 mètres carrés de surface.

Les longueurs d'édifices vont de 26 à 45 mètres, leurs largeurs de 15 m. à 18 m., alors que les hauteurs des pignons sont constamment voisines de 15 mètres.

Grandes et petites possèdent les mêmes caractéristiques architectoniques : les murs latéraux ont, au XIV^e siècle, gagné de l'élévation sur les précédentes. Leurs portes d'accès ne sont plus ouvertes dans le pignon (sauf à Soucy et à la Grange de Longpont), elles sont latérales (Confrécourt, La Siège, Neuville, La Montagne, Mont de Soissons).

Les pignons contiennent des baies d'aération décorées de chanfreins ; ils s'épaulent de contreforts à ressauts, et larmiers. Contre les murs latéraux, d'autres contreforts, correspondent pour l'aplomb à chaque pilier, et à chaque ferme.

La tourelle à vis sur le pignon du type Vaulerand, a fait place au XIV^e siècle, à une échauguette qui s'érige en pinacle, pour la surveillance des abords de la ferme. Il en restait quatre en Soissonnais : à Confrécourt : tourelle hexagonale prenant pied sur le chemin de ronde. A Neuville, Soucy et Mercin : guérites, sur encorbellements ou sur trompes. C'est de l'extérieur que le guetleur accédait à ces vigies (de même qu'à Haute-Bruyère, près de Chevreuse), par un escalier droit, celui des degrés du rampant du pignon.

Les nefs étaient séparées, soit par des files de piliers de pierre (6 spécimens sur 10 cas précis), ou par des rangées d'arcades (4 spécimens).

La belle grange du Mont de Soissons défient, seule, un mode particulier de supports. Il consiste en une seule file de piliers (12 au total), placée dans l'axe du bâtiment. A noter que cette grange est désormais la plus longue et la plus spacieuse de la région. Au moment de sa construction, elle s'étendait sur 41 m, 50 ; le même XIV^e siècle l'a jugée insuffisante et l'a prolongée de trois travées, ce qui a porté sa longueur à 55 m, 60.

De tels édifices ont nécessité des charpentes extraordinaires, mais il ne semble pas que les plus anciennes de celles qui subsistent, soient antérieures au XVI^e siècle.

Ce qu'il faut ajouter, c'est que ce type de grange disparaît avec le XIV^e siècle ; celui qui apparaîtra à la fin du XVI^e siècle sera d'un modèle fort simplifié et sans piliers intérieurs.

IMPORTANCE COMPAREE DE DIVERSES GRANGES :

	Longueur	Largeur	Nombre de travées	Surface
Mont de Soissons	55 m 60	16 m 50	13	779 m ²
Le Charme	53 m	20 m 70	9	927
Confrécourt	48 m	18 m 60	7	798
Neuville-St-Jean	45 m ³⁹	16 m 70	7	664
Mont Hussart	45 m	17 m	9	688
Longpont	41 m	17 m 50	8	622
La Siège	37 m	17 m	7	518
Carrière l'Evêque	30 m	17 m	5	431
Frontenay	28 m	18 m	5	454
Ressons-le-Long	27 m	20 m	5	432
Soucy	26 m 50	17 m	4	382
<i>La Planche</i>	<i>30,10</i>	<i>18,80</i>		<i>565</i>

Le mouvement constructif du XIV^e siècle, durant la guerre de cent ans, semble un paradoxe, et la question se pose : comment les calamités ont-elles pu permettre pareille floraison ? On remarquera que celle-ci ne fut pas particulière au temporel ecclésiastique, sous le rapport féodal et défensif, les seigneuries, en cette fin du XIV^e siècle, ont bâti davantage qu'elles n'avaient fait tout au long du XIII^e siècle.

C'est que l'insécurité était générale, il y allait d'une nécessité vitale ; il fallait se donner des enclos de sûreté, et pourvoir à la remise en valeur d'exploitations agricoles, qui étaient, alors, les sources essentielles du revenu.

Ces grands travaux ne purent se faire qu'à la faveur d'une période de tranquillité ; or, les historiens de cette guerre ont montré que les hostilités n'ont pas sévi partout, aux mêmes moments. Qu'il y eut des époques de répit et une qui, dans notre contrée, s'étendit de 1370 à 1410.

Le départ de ce calme relatif est aussi celui des suppliques d'abbayes qui dépeignent la ruine de leurs fermes.

Nous devons croire que la première période du funeste conflit n'avait pas encore exterminé le Soissonsais, que le redressement agricole put y être rapide, et que, les grands propriétaires ecclésiastiques, malgré leurs lamentations, connaissaient encore l'aisance. C'est ce qui leur permit, le remarquable effort financier.

Il n'en reste pas moins beaucoup d'obscurité sur cette grande entreprise, notamment sur son côté militaire. On sait que, de tous temps, l'érection de fortifications fut soumise à l'approbation d'autorités royales ou suzeraines.

Des érudits de diverses régions sont parvenus à exhumer des titres de cette nature, qui émanent de Charles VI en général. Il est possible qu'il en est qui concernent le Soissonnais et qui sommeillent encore.

B. ANCIEN.

* * *